

# Conseil Municipal: Séance du 13 juin 2022

Sous la Présidence de Monsieur Philippe Canot, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes et Mrs AGON, CANON, DUCOUDRAY, FLAMBEAUX, L'HUILLIER, NENIN, PELTIER, PICOT, ROBIN, SCOLARI, STILLEN et VALSESIA.

Absents excusés: Madame VILLEDIEU et Monsieur ARNOULD.

Secrétaire : M. VALSESIA Hervé

Le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 11.04.2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

# Demandes de subventions :

Accorde une subvention de

- 100 € aux Restos du cœur.
- 50 € à l'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plagues).
- 225 € à l'école de Sécheval.

### Photocopieur:

**Décide** du remplacement du photocopieur du secrétariat de mairie, M. DUCOUDRAY est chargé d'effectuer des comparatifs entre différents fournisseurs et de recueillir les offres.

#### Tarifs cantine-garderie:

**Décide** de maintenir les tarifs 2021 pour les prix de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2022/2023 : 3 € 25 le repas et 1 € 20 l'heure de garderie et de confier la fourniture des repas à API restauration.

# Devis de refection d'un local Municipal:

**Accepte** de devis de l'entreprise de maçonnerie COCHARD de Rocroi concernant la réfection du local de rangement en bas du Chemin de Braux.

# Dématérialisation des actes :

**Décide** de conserver le format papier pour les délibérations et les compte-rendus des conseils municipaux

## Décision modificative :

Décide de 2 virements à l'intérieur de la section de fonctionnement du BP 2022

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.